



15ème législature

Question N° : 42560	De Mme Olga Givernet (La République en Marche - Ain)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Accompagner le développement de la médecine nucléaire dans le traitement cancer	Analyse > Accompagner le développement de la médecine nucléaire dans le traitement cancer.
Question publiée au JO le : 16/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Olga Givernet attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les enjeux du déploiement de la radiothérapie interne vectorisée (RIV) dans le système de soins, en particulier pour les patients atteints de cancer de la prostate. L'utilité de la médecine nucléaire est largement reconnue en matière de diagnostic. Elle a également vocation à traiter de plus en plus des formes de cancer graves, comme le cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (mCPRC). Par ailleurs, des études médicales récentes indiqueraient que les effets secondaires provoqués par la RIV seraient plus limités que ceux des traitements existants. Ces deux éléments - efficacité du traitement et allègement des effets secondaires - répondent aux objectifs de la stratégie décennale de lutte contre le cancer. Il semble également que les techniques de diagnostic et de thérapie utilisant la RIV pourraient permettre des économies pour le système de soins. Face à des projections d'augmentation du nombre de patients traités dans les services de médecine nucléaire, certains acteurs font valoir un manque de moyens humains et matériels. L'enjeu est d'autant plus important que la France possède un solide savoir-faire industriel dans ce domaine de pointe, à l'instar de la société AAA, start-up française, « *spin-off* » du CERN créé en 2002, établie au technoparc Saint-Genis Pouilly dans l'Ain et rachetée par Novartis en octobre 2017 pour 3,9 milliards d'euros ! Dans ce contexte, elle souhaite savoir quelle est sa position concernant l'élargissement de l'accès à la RIV et sur les moyens qui y seront alloués dans le cadre de la mise en place de la stratégie de l'Institut national du cancer.